

Déclaration de la FIMARC pour la 61^o Session
de la Commission des Droits de l'Homme sur le Droit à l'Alimentation – **Point 10**
(14 mars – 22 avril 2005)

La biodiversité au service de la souveraineté alimentaire

La nourriture pour tous

1. A l'occasion de la journée mondiale de l'Alimentation, le 16 octobre 2004, la FAO proclamait, encore une fois, que « la nourriture pour tous » est un des droits fondamentaux de l'homme pour les générations présentes et futures. Mais il y a toujours 2 milliards de personnes mal nourries et 6 millions d'enfants qui meurent de faim chaque année.
2. Ce ne sont pourtant pas les moyens technologiques et financiers qui manquent pour résoudre le problème de la faim dans le monde, mais bien plutôt une réelle volonté politique. Les mouvements de la FIMARC qui représentent des millions de ruraux à travers le monde s'alarment, depuis la création de l'OMC, de la dégradation de la situation de millions de petits paysans qui n'ont plus les moyens de produire la nourriture nécessaire à leurs familles ou communautés. Qu'ils restent au village ou émigrent vers la ville, ils deviennent dépendants d'aliments importés et victimes de la logique commerciale des grandes firmes transnationales de l'agro-industrie, de l'agro-alimentaire et de la chimie, dont le seul objectif est le profit financier.

La biodiversité de la planète est en péril

3. La FAO affirme que « la biodiversité de la planète est en péril » et que sa sauvegarde est fondamentale pour conforter les disponibilités vivrières .
4. Les mouvements de la FIMARC estiment que le développement des OGM représente un véritable danger. Là où ils sont cultivés, il est avéré qu'ils contaminent les plantes traditionnelles et que personne n'est en mesure d'en maîtriser les conséquences. Les paysans, héritiers du travail de centaines de générations pour obtenir des semences adaptées à leur territoire et à leur culture, se trouvent soudainement spoliés de ce patrimoine collectif par la contamination de cultures d'OGM, implantées sans précaution et sans avertissement.
5. Les OGM, en privilégiant quelques espèces et variétés, sont aussi une cause importante de réduction du potentiel de biodiversité génétique. Faute de recherches pour améliorer les semences traditionnelles, beaucoup de paysans sont contraints d'utiliser des semences OGM, avec l'espoir de meilleurs rendements. Ils perdent ainsi leur autonomie en renouvellement de semences et en conduite de leurs cultures, car ils sont obligés, en plus, d'utiliser engrais et pesticides pour valoriser ces semences. Ils rentrent ainsi fréquemment dans un cycle de surendettement en raison de prix de vente de leurs produits à la baisse. Ces faits sont clairement à l'opposé de l'objectif de sauvegarde de la biodiversité.

Le pillage par les brevets sur le vivant

6. Le pillage des ressources végétales dans de nombreux pays du Sud, a été légalisé par la possibilité de déposer des brevets sur le vivant, ce qui a permis de développer plus facilement les cultures et le commerce des OGM. Ainsi que l'a souligné M. Jean Ziegler, le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, (E/CN4/2004/10 – n°38), « l'application de droits de propriété intellectuelle sur les semences oblige les agriculteurs à en acheter de nouvelles, chaque année, et met en péril leur indépendance et leur capacité de créer leurs propres réserves de semences ».
7. Des millions de personnes sont, en conséquence, privées de ressources génétiques traditionnelles, disponibles pour tous, que s'approprient quelques firmes transnationales, sous couvert, entre autres, d'une modification génétique. A elle seule, Monsanto contrôle 91% du marché mondial des semences génétiquement modifiées. Le nivellement de cultures millénaires très diversifiées appauvrit le patrimoine collectif de l'humanité. Et, pour cette raison, le brevetage qui, de fait, est la privatisation du vivant, est une spoliation totalement injustifiable.

Les OGM contre la souveraineté alimentaire

8. Loin de permettre de nourrir l'humanité, les OGM rendent impossible une véritable souveraineté alimentaire. Ils contribuent à une dépendance accrue de milliards de personnes, producteurs et consommateurs, et donc à une déshumanisation, source de conflits et de violence. La lutte en faveur de la souveraineté alimentaire passe par la sauvegarde de la biodiversité et par la protection des intérêts des consommateurs qui doivent pouvoir « décider des produits alimentaires qu'ils consomment, ainsi que de la manière dont ils sont produits et par qui ils le sont ». (Rapport M. Ziegler - n° 32) Cette lutte passe également par le contrôle, par les communautés rurales, de leurs ressources productives et génétiques locales et traditionnelles ainsi que par la mise en oeuvre et le suivi à donner au "Projet de Normes sur la responsabilité des sociétés transnationales en matière de droits de l'homme ». (E/CN4/Sub.2/2003/12/Rev.2)
9. Les membres de la FIMARC sont convaincus du rôle vital d'une véritable biodiversité, propre à garantir à tous les êtres humains un accès durable et autonome à une nourriture variée, leur permettant de mener une vie saine et active, respectant leur culture populaire et leur environnement.

Assesse, le 04 janvier 2005
Original en Français